



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA GARANTIE

60
7103/2022
8103/2022
→

AVIS DE DEPOT EN MAIRIE DE

MORMOIRON

DELIMITATION DEFINITIVE REVISEE
DE L'AIRE PARCELLAIRE
DE L'APPELLATION D'ORIGINE

VENTOUX

Les plans cadastraux de la commune, comportant la délimitation définitive de l'aire parcellaire de l'appellation d'origine susmentionnée telle qu'approuvée par le comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses de l'INAO en séance du 18/11/2021, ont été téléchargés en tant que dépôt en mairie le **04/03/2022** où ils peuvent être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux. Ils peuvent également être consultés au site INAO d'AVIGNON ainsi qu'au siège de l'Organisme de Défense et de Gestion de l'appellation (Organisme de Défense et de Gestion AOC Ventoux, Maison des Vins, 388 avenue Jean Jaurès 84206 CARPENTRAS CEDEX).

La délimitation de l'aire parcellaire entre en vigueur à compter de la publication du texte homologuant le cahier des charges.

Fait à **Mormoiron**....., le **04/03/2022**.

Le Maire : (Signature et cachet de la mairie)

Le Maire